

Saint Georges de Montaigu, le 21 juin 2021

INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 * HAPPY JO'COUNTRY

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de bien vouloir trouver ci-joint votre dossier d'inscription au service Happy Jo'country. Celui-ci est composé des pièces suivantes :

- ⊕ La fiche familiale d'inscription à compléter
- ⊕ Le règlement intérieur du service Happy jo'country
- ⊕ Le calendrier des dates
- ⊕ Une autorisation de droit à l'image et une autorisation de protection des données à compléter
- ⊕ Le questionnaire de santé

A compter de l'année 2021-2022, les cours auront lieu avec les horaires suivants :

- ⊕ Cours débutant : 18h30-19h30
- ⊕ Cours novice et confirmé : 19h30-21h

L'association vous fournira un protocole pour les consignes sanitaires en rapport avec le COVID-19 avant la rentrée de septembre.

Les cours de l'année 2021-2022 commenceront donc à partir du 8 septembre 2021.

Pour que votre dossier soit complet et validé, merci de nous fournir les documents suivants :

- La fiche familiale complétée et signée
- Vos règlements au service
- L'autorisation de droit à l'image
- L'autorisation pour la protection des données
- Un certificat médical ou le questionnaire de santé
- Si nouvelle inscription : votre chèque pour l'adhésion de septembre à décembre de 10.40€ pour les familles ou 9.35€ pour les seniors et pour l'adhésion 2022 de 25.70 € les familles ou 9.40€ pour les seniors. (Encaissé en janvier 2022)
- Si réinscription : votre chèque pour l'adhésion 2022 de 25.70 € ou de 9.40 € pour les seniors (encaissé en janvier 2022)

Tarifs : Voir règlement intérieur ci-joint

INFORMATIONS SUR LES INSCRIPTIONS :

Les dossiers doivent être remis au secrétariat de l'association.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 02.51.46.58.80.

Nous vous prions d'agrérer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La commission Happy jo 'country

Isabelle VILLENEUVE,
Directrice d'association.